

FICHE 125	ARTISTE DIVERS ARTISTES	BÂTIMENT Gymnase de Nyon	TYPE DE PROCÉDURE concours sur invitation	JURY (SUITE) Pierre Keller artiste sculpteur Rose-Marie Lippuner conservatrice du Musée des arts décoratifs de Lausanne Daniel Noverraz représentant utilisateur Marie-Jeanne Otth maîtresse de dessin Roland Willomet architecte SIPaL
	TITRE DE L'ŒUVRE — céramique	LIEU 1260 Nyon	JURY PRÉSIDENT DU JURY Vincent Mangeat architecte mandataire MEMBRES DU JURY Philip Baldwin artiste verrier Edouard Chapallaz artiste céramiste Gaspard Delachaux artiste sculpteur	
	RÉALISATION 1999	N° BÂTIMENT 276.2710		



RECOMMANDATION DU JURY

Le jury formule sa recommandation d'achat à l'adresse du Conseil d'Etat et ce de la manière suivante:

- Achat bloqué CHF 68 640.-
39 pièces suivant la liste proposée par le jury;
- Artistes contemporains récemment disparus CHF 6000.- (Boniface, par exemple);
- Achats complémentaires CHF 18 360.-
d'œuvres céramique et verre dans les galeries et expositions, somme bloquée (30.9.1989).

Le jury fonctionne dans sa totalité ou par délégation pour les achats complémentaires.

LISTE DES ACHATS

Marianne Brand, CHF 800.-
2 objets à CHF 400.-

Margreth Daepp, CHF 3600.-
1 objet à CHF 2400.-
1 objet à CHF 1200.-

Monique Duplain-Juillerat, CHF 800.-
1 objet à CHF 800.-

Aline Favre, CHF 1700.-
1 objet à CHF 900.-
1 objet à CHF 800.-

Yves Grivel, CHF 700.-
2 objets à CHF 350.-

Sophie Honegger, CHF 1500.-
1 objet à CHF 1500.-

Adrian Knuesel, CHF 1750.-
1 objet à CHF 1750.-

Philippe Lambercy, CHF 9300.-
1 objet à CHF 2800.-
1 objet à CHF 3000.-
1 objet à CHF 3500.-

Renée Mangeat-Duc, CHF 1860.-
1 objet à CHF 980.-
1 objet à CHF 780.-

Jean Mauboulès, CHF 7000.-
2 objets à 3500.-

Patrick Millier, CHF 2490.-
1 objet à CHF 920.-
1 objet à CHF 850.-
1 objet à CHF 720.-

Marco Mumenthaler, CHF 500.-
1 objet à CHF 300.-
1 objet à CHF 200.-

Sabine Nadler, CHF 2500.-
5 objets, total CHF 2500.-

Setsuko Nagasawa, CHF 2500.-
1 objet à CHF 2500.-

Francisca Pfeffer, CHF 1700.-
2 objet , total CHF 850.-
1 objet à CHF 850.-

Elisabeth Pott-Bischofberger, CHF 1800.-
1 objet à CHF 1800.-

Aschi Ruefenacht, CHF 2500.-
1 objet à CHF 2500.-

Monika STOCKER, CHF 600.-
3 objets à CHF 200.-

Sabina Teuteberg, CHF 400.-
1 objet à CHF 400.-

Alexa Vincze-Eichinger, CHF 740.-
1 objet à CHF 380.-
2 objets à CHF 180.-

Kira Weber, CHF 14 000.-
1 objet à CHF 5000.-
1 objet à CHF 9000.-

Petra Weiss
2 objets à CHF 5000.-



PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Dans le cadre des travaux de construction du Gymnase de Nyon, et dans le but de créer un fonds des arts céramique et verrier, il est demandé aux artistes de soumettre au jury désigné par le Conseil d'Etat trois pièces réalisées pour l'occasion, ou tirées leurs production récente.

Il est précisé que les œuvres sont destinées à l'animation des espaces collectifs intérieurs, des espaces privés intérieurs, éventuellement des espaces extérieurs, à l'exclusion d'autres types ou objets liés à l'architecture ou intégrés aux matériaux de l'architecture.

La finalité du concours consiste à disposer d'objets mobiles, isolables, interchangeableables, à même de dialoguer avec l'espace ou d'accompagner l'usager en mouvement.

Par la suite, la collection enrichie pourra constituer un potentiel d'échanges temporaires avec des collections régionales, suisses ou étrangères ou permettre de disposer de collections historiques nécessaires à l'animation culturelle du gymnase et de la région.

Les artistes ont la liberté de proposer des envois sans limite de dimension et sans sujets imposés; les envois peuvent comporter aussi bien des objets usuels de la céramique, que des panneaux, des sculptures, des compositions planes ou spatiales, la référence aux arts céramiques et verriers est cependant impérative.

La mission confiée au jury consiste à créer une collection marquant le pluralisme de notre époque en matière de céramique. Il peut faire des propositions d'achat d'œuvres d'artistes contemporains, récemment disparus, dans une limite ne dépassant pas le 10 % du budget.

ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

Arnold Annen BÂLE
Eva Baertschi BERNE
André Bertholet BOTTMINGEN
Marianne Brand CAROUGE
G. Crugnola, Florent Zeller LACONNEX
Margreth Daepp BERNE
Michel Delanoë SERVION

ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS (SUITE)

Monique Duplain-Juillerat ALLAMAN
Aline Favre JURIENS
Peter Fink LAUSANNE
Françoise Froesch TRAVERS
Archibald Ganslmayr NYON
Stefan Gelzer BERNE
Dominique-Georges Grange VEVEY
Fabienne Gioria JURIENS
Yves Grivel L'AUBERSON
E. Haeberling WALD
Sophie Honegger MEYRIN
Adrian Knuesel NEUENKIRCH
Philippe Lambercy CONFIGNON
Elisabeth Langsch ZÜRICH
Renée Mangeat-Duc TANNAY
Jean Mauboulès SOLEURE
Madeleine Mayer-Barman BÂLE
Patrick Milliet ZÜRICH
Robert Monnier ZÜRICH
Marco Mumenthaler ARCEGNO
Sabine Nadler DIETIKON
Setsuko Nagasawa GENÈVE
Roberto Niederer HERGISWIL
Francisca Pfeffer ZÜRICH
Elisabeth Pott-Bischofberger SOLEURE
Cécile Presset CHÈNE-BOURG
Jean-Jacques Putallaz SION
M. Roy GENÈVE
François Ruegg GENÈVE
Aschi Rufenacht AFFOLTERN
C. Spacey VILLAZ-ST-PIERRE
Monika Stocker LOVATENS
Annelise Schweizer NYON
Isabelle Tanner LAUSANNE
Sabina Teuteberg MIDDLESBROUGH GB
Alexa Vincze LA CONVERSION
Kira Weber GRAND-SACONNEX
Petra Weiss TREMONA
Florent Zeller COUVET

Les artistes invités suivants n'ont pas déposé de proposition:

R. Bach KANDERSTEG
Philippe Barde L'AUBERSON
Jean-Claude de Crousaz BERNEX
Pierrette Favarger NEUCHÂTEL
Ernst Häusermann LENZBURG
Jacques Kaufmann MEYRIN
Anne-Marie Weber GENÈVE

CHOIX DES ŒUVRES

Dans sa séance du 24 novembre 1988, le jury, nommé pour sélectionner les œuvres d'artistes céramistes et verriers, invités par l'Etat de Vaud, s'est déterminé d'une façon très homogène sur les recommandations d'achat de pièces destinées au Fonds de la céramique du Gymnase de Nyon. Le jury s'est appliqué à reconnaître les qualités et la cohérence des œuvres présentées; c'est avec satisfaction qu'il relève l'excellent niveau des œuvres présentées.

53 artistes étaient invités, 45 concurrents ont présenté leurs travaux; 22 ont été distingués par le jury qui avait à examiner environ 150 pièces de format et de conception fort divers.

La recommandation d'achat porte sur 39 objets qui sont tous d'une qualité remarquable.

Un montant de CHF 6000.- est réservé à l'achat d'œuvres d'artistes récemment disparus.

CRITIQUE DES PROJETS RETENUS

Le jury s'est appliqué à reconnaître la construction et la cohérence des œuvres présentées. Que ces œuvres fassent appel au tournage, au moulage ou au modelage ou encore aux autres techniques de façonnage, chaque fois il s'est agi de comprendre le résultat obtenu ou escompté non seulement pour ses qualités plastiques et esthétiques mais comme résultat d'un processus de production. Quand les œuvres constituaient des couples ou des multiples, il a été évalué comment les éléments mis en jeu, en interaction les uns avec les autres, créaient une nécessité ou une logique interne capable de donner son sens à l'œuvre. Le jury a notamment voulu reconnaître les caractères propres d'une œuvre d'art, caractères selon lesquels les gestes de métier ne seraient plus une fin mais un moyen.

BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à l'acquisition d'œuvres d'art et la création du fonds est de: CHF 130 000.- TTC.